

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

CONFORMÉMENT AUX RÉGLEMENTATIONS EN VIGUEUR 1907/2006 (REACH) ET 1272/2008 (CLP)

### RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/L'ENTREPRISE

- 1.1 Identificateur de produit**  
Nom commercial **VICOTE™ Dispersion 804BLK; F804; F804BLK**
- 1.2 Autres moyens d'identification**  
N° CAS. Sans objet.  
N° CE Sans objet.  
N° d'enregistrement REACH Sans objet.
- 1.3 Utilisation recommandée de la substance et restrictions d'utilisation**  
Utilisation(s) identifiée(s) Les matériaux sont généralement utilisés pour les revêtements.
- 1.4 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- 1.4.1 détails du fabricant**  
Identification de l'entreprise  
Victrex Manufacturing Ltd.  
Hillhouse International,  
Thornton-Cleveleys  
Lancashire, Royaume-Uni  
FY5 4QD  
Téléphone : + 44 (0) 1253 897700  
Fax : + 44 (0) 1253 897701  
E-mail (personne compétente) [RAPS@victrex.com](mailto:RAPS@victrex.com)
- 1.4.2 Coordonnées du représentant uniquement**  
Identification de l'entreprise  
Stewardship Chemicals 40,  
Dlugosza 67,  
43-188 Orzesze,  
Pologne  
Téléphone : +48 501168430  
E-mail (personne compétente) [pawelskiba@stewardshipsolutions.eu](mailto:pawelskiba@stewardshipsolutions.eu)
- 1.4.3 Importateur régional**  
Pour renseignements concernant le fournisseur/importateur régional voir la section 16
- 1.5 Numéro d'appel d'urgence**  
N° de téléphone d'urgence  
+ 44 (0) 1253 897754 - Royaume-Uni (24/7)  
Heures d'ouverture de 09h00 à 17h00 (du lundi au vendredi) :  
+ (49) 6192 964 900 - Europe  
+ (1) 484 342 6001 - États-Unis  
+ 86-21-6113 6900 - Chine

## RUBRIQUE 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

#### 2.1.1 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

H318 : Provoque des lésions oculaires graves.

### 2.2 Éléments d'étiquetage (GHS)

GHS Identificateur de produit

Pictogramme(s) de danger

Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP).

VICOTE™ Dispersion



Mention(s) d'avertissement

Mention(s) de danger

Déclaration(s) de précaution

DANGER

Provoque des lésions oculaires graves.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 2.3 Autres dangers

Non classé comme PBT ou vPvB.

Le polymère PEEK ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Non explosif.

### 2.4 Informations supplémentaires

Aucune.

## RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Classification selon le règlement CE n° 1272/2008 [CLP] :

| Ingrédient(s)<br>dangereux | % P/V | N° CAS   | N° CE     | N° d'enregistrement<br>REACH | Mention(s) de danger)        |
|----------------------------|-------|----------|-----------|------------------------------|------------------------------|
| Docosate Sodium            | <6%   | 577-11-7 | 209-406-4 | 01-2119491296-29-0000        | H315/H318                    |
| Alcohol                    | <1%   | 64-17-5  | 200-578-6 | Aucun                        | H225                         |
| Amino ether                | <1%   | 110-91-8 | 203-815-1 | Aucun                        | H226/H302/H312/<br>H314/H332 |
| 2-(2-butoxyethoxy)ethanol  | <1%   | 112-34-5 | 203-961-6 | 01-2119475104-44-0000        | H319                         |

La composition complète du produit est confidentielle.

### 3.2 Informations supplémentaires

Pour le texte intégral des phrases H/P, voir la section 16.

Ce produit est composé à 30-40 % de microparticules de polymère synthétique\* telles que définies à l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) n° 1907/2006.

\*Polyetheretherketone (PEEK) polymère (CAS No. 29658-26-2 or 31694-16-3),

## RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS



### 4.1 Description des premiers secours

Inhalation

Sortir immédiatement à l'air frais. Si la respiration est difficile, transporter la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position confortable pour la respiration. Consulter immédiatement un médecin.

Contact cutané

Après le contact avec la peau, laver immédiatement et abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés et laver toutes les zones affectées avec beaucoup d'eau.

Contact oculaire

Rincer les yeux à l'eau pendant au moins 2 minutes tout en maintenant les paupières ouvertes.

Ingestion

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Peu susceptible d'être nécessaire, mais si nécessaire, traiter de manière symptomatique.

### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux

**immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Peu susceptible d'être nécessaire, mais si nécessaire, traiter de manière symptomatique.

## RUBRIQUE 5 : MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

En cas d'incendie, utiliser de l'eau pulvérisée, de la mousse, de la poudre sèche ou du CO2 pour l'extinction.

Milieux d'extinction inappropriés

Aucun.

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, les éléments suivants peuvent se développer : Oxydes de carbone.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection appropriés doivent être portés en cas d'incendie.

**5.4 Autre**

Éliminer l'eau d'extinction contaminée conformément aux réglementations officielles.

**RUBRIQUE 6: MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Éviter toute inhalation et tout contact avec les yeux ou la peau. Assurer une ventilation adéquate pour éliminer les vapeurs, fumées, poussières, etc.

**6.2 Précautions pour la protection de l'environnement s**

Éviter le rejet dans l'environnement. Empêcher l'infiltration des eaux de surface et souterraines, ainsi que la pénétration du sol. Ce produit contient des microparticules de polymère synthétique telles que modifiées par le règlement (UE) 2023/2055.

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil

**6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Couvrir les déversements avec un matériau absorbant inerte. Balayer et pelleter dans des fûts de déchets ou des sacs plastiques.

**6.4 Référence à d'autres rubriques**

Reportez-vous à la Section 13 pour les considérations relatives à l'élimination et à la Section 8 pour la protection individuelle.

**6.5 Informations supplémentaires**

Aucune.

**RUBRIQUE 7 : MANIPULATION ET STOCKAGE**

**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Ne pas mettre en contact avec les yeux. Éviter toute inhalation et tout contact avec les yeux ou la peau. Utiliser une ventilation adéquate pour éliminer les vapeurs (fumes, poussières, etc.). Laver soigneusement après manipulation.

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

Température de stockage  
Durée de conservation  
Matériaux incompatibles

Tenir à l'écart des flammes nues et des surfaces chaudes.  
Conserver le récipient bien fermé et au sec.  
Conserver à température ambiante.  
1 an après ouverture  
Aucun connu

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Les matériaux sont généralement utilisés pour les revêtements.

**RUBRIQUE 8 : CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**8.1 Paramètres de contrôle**

Assurer une ventilation adéquate.

**8.1.1 Valeurs limites d'exposition professionnelle**

Aucune.

| SUBSTANCE.                                          | N° CAS. | LELT (MPT<br>8 h ppm) | LELT (MPT<br>8 h mg/m <sup>3</sup> ) | LECT<br>(ppm) | LECT<br>(mg/m <sup>3</sup> ) | Remarque:             |
|-----------------------------------------------------|---------|-----------------------|--------------------------------------|---------------|------------------------------|-----------------------|
| Poussière. (valeur limite générale de la poussière) | -       | -                     | 10                                   |               |                              | Poussière inhalable   |
|                                                     |         |                       | 4                                    |               |                              | Poussière respirable. |

**8.1.2 Valeur limite biologique**

Aucune

**8.1.3 PNEC et DNEL****Dose dérivée sans effet (DNEL)**

|               |            |      |                   |                                 |
|---------------|------------|------|-------------------|---------------------------------|
| Industriel    | Dermique   | 31.3 | mg/kg/jour        | Effets systémiques à long terme |
| Industriel    | Inhalation | 44.1 | mg/m <sup>3</sup> | Effets systémiques à long terme |
| Professionnel | Dermique   | 18.8 | mg/kg/jour        | Effets systémiques à long terme |
| Professionnel | Inhalation | 13   | mg/m <sup>3</sup> | Effets systémiques à long terme |
| Professionnel | Voie orale | 18.8 | mg/kg/jour        | Effets systémiques à long terme |

**Concentration prévisible sans effet (PNEC)**

Tensioactif

|                                          |        |       |
|------------------------------------------|--------|-------|
| Eau douce                                | 0.0066 | mg/L  |
| Eau marine                               | 0.0007 | mg/L  |
| Libération intermittente d'eau           | 0.066  | mg/L  |
| Sédimentation                            | 0.653  | mg/kg |
| Sol                                      | 0.138  | mg/kg |
| Usine de traitement des eaux usées (STP) | 122    | mg/L  |

**8.2 Contrôles de l'exposition****8.2.1 Contrôles techniques appropriés**

Ventilation locale par aspiration sur le lieu de travail ou sur les machines de traitement requise.

**8.2.2 Équipement de protection individuelle**

Protection des yeux/du visage



Protection oculaire avec protection latérale (EN 166).

Éviter tout contact avec les yeux. Une station de lavage/de l'eau à des fins de nettoyage des yeux et de la peau doit être présente.

Protection de la peau (protection des mains/autre)



Gants imperméables (EN 374). Gants en plastique ou en caoutchouc synthétique. Informations supplémentaires sur la protection des mains – Aucun test n'a été effectué.

Protection respiratoire



Une protection respiratoire est requise pour les lieux de travail mal ventilés et pendant le processus de pulvérisation.

**8.2.3 Contrôles de l'exposition environnementale**

Pas d'exigence particulière.

**RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES****9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Aspect

Liquide

Couleur.

Grade(s) : F804 (blanc) ; F804BLK ; 804BLK (noir)

Odeur

Inodore

Seuil olfactif (ppm)

Indéterminé.

pH (valeur)

Indéterminé.

|                                              |                      |
|----------------------------------------------|----------------------|
| Point de fusion (°C)                         | 343 °C (Produit sec) |
| Point d'ébullition/plage d'ébullition (°C) : | Indéterminé.         |
| Point d'éclair (°C)                          | Indéterminé.         |
| Taux d'évaporation                           | Indéterminé.         |
| Inflammabilité (solide, gaz)                 | Indéterminé.         |
| Plages limites d'explosivité                 | Indéterminé.         |
| Pression de vapeur (Pascal)                  | Indéterminé.         |
| Densité de vapeur (Air=1)                    | Indéterminé.         |
| Masse volumique apparente (g/ml)             | Indéterminé.         |
| Solubilité (eau)                             | Indéterminé.         |
| Solubilité (autre)                           | Indéterminé.         |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau)       | Indéterminé.         |
| Point d'auto-inflammation (°C)               | 595 °C               |
| Température de décomposition (°C)            | Indéterminé.         |
| Viscosité (mPa. s)                           | Indéterminé.         |
| viscosité cinématique (mm <sup>2</sup> /s)   | n'est pas applicable |
| caractéristiques des particules              | N'est pas applicable |

Aucune substance 'nanoparticule' ou 'nanomatérielle' (selon la définition de la recommandation 2022/3689/UE de la Commission européenne) n'a été générée dans le processus de fabrication, ni ajoutée intentionnellement aux grades Victrex détaillés ci-dessus.

## 9.2 Autres informations

### Informations relatives aux classes de danger physique

#### Propriétés explosives

Non explosif

## RUBRIQUE 10 : STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

|                                            |                                                                                                        |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 10.1 Réactivité                            | Stable dans des conditions normales.                                                                   |
| 10.2 Stabilité chimique                    | Stable dans des conditions normales.                                                                   |
| 10.3 Possibilité de réactions dangereuses  | Stable dans des conditions normales.                                                                   |
| 10.4 Conditions à éviter                   | Stable dans des conditions normales.<br>Charge électrostatique (produit sec).                          |
| 10.5 Matières incompatibles                | Acide sulfurique concentré                                                                             |
| 10.6 Produit(s) de décomposition dangereux | Lors de l'éblouissement et pendant la combustion, du CO/CO <sub>2</sub> est généré (oxydes de carbone) |

## RUBRIQUE 11 : INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### 11.1.1 Substances

##### Toxicité aiguë

|                                      |                                        |
|--------------------------------------|----------------------------------------|
| Ingestion                            | Non classé.                            |
| Inhalation                           | Non classé.                            |
| Contact cutané                       | Non classé.                            |
| Contact oculaire                     | Non classé.                            |
| Étiquette(s) de danger               | Non classé.                            |
| Lésions/irritations oculaires graves | Provoque des lésions oculaires graves. |

|                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>         | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Mutagénicité</b>                                    | Indéterminé                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Cancérogénicité</b>                                 | Indéterminé                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>                   | Indéterminé                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>STOT - exposition unique</b>                        | Indéterminé                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>STOT - exposition répétée</b>                       | Indéterminé                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Risque d'aspiration</b>                             | Indéterminé                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>11.1.2 Mélanges</b>                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| <b>Toxicité aiguë</b>                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                              |
| Ingestion                                              | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Inhalation                                             | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Contact cutané                                         | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| Contact oculaire                                       | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>corrosion/irritation cutanée</b>                    | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>lésions/irritations oculaires graves</b>            | Provoque des lésions oculaires graves.                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>sensibilisation respiratoire ou cutanée</b>         | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>mutagénicité des cellules germinales</b>            | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>carcinogénicité</b>                                 | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Toxicité pour la reproduction</b>                   | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>STOT - exposition unique</b>                        | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>STOT - exposition répétée</b>                       | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>Risque d'aspiration</b>                             | Non classé.                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <b>11.2 Informations sur les autres dangers</b>        | Aucune.                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <b>11.2.1 Propriétés perturbatrices endocriniennes</b> | Le polymère PEEK ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus |
| <b>11.2.2 les autres informations</b>                  | Aucune                                                                                                                                                                                                                                                                       |

## RUBRIQUE 12 : INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

|                                                      |                                                                                                                                                                         |
|------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>12.1 Toxicité</b>                                 | Faible toxicité pour les organismes aquatiques.                                                                                                                         |
| <b>Tensioactif :</b>                                 | <b>Poisson</b><br>CL50 20-40 mg/l Oncorhynchus mykiss (96h)<br>CL50 37 mg/l Lepomis macrochirus (96h)<br>CL50 < 24 mg/l Oncorhynchus mykiss (96h)                       |
|                                                      | <b>Puces aquatiques</b><br>CE50 36 mg/l Daphnia magna (48 h)                                                                                                            |
| <b>12.2 Persistance et dégradabilité</b>             | Non déterminé.                                                                                                                                                          |
| <b>12.3 Potentiel de bioaccumulation</b>             | Non déterminé.                                                                                                                                                          |
| <b>12.4 Mobilité dans le sol</b>                     | Non déterminé.                                                                                                                                                          |
| <b>12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB</b>    | Non classé comme PBT ou vPvB.                                                                                                                                           |
| <b>12.6 Propriétés perturbatrices endocriniennes</b> | Le polymère PEEK ne contient aucun composant considéré comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément à l'article 57(f) de REACH ou au règlement |

**12.7 Autres effets néfastes**

délégué (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission à des niveaux de 0,1 % ou plus

Les codes européens des déchets sont des recommandations basées sur l'utilisation prévue de ce produit. Pour les utilisations et applications alternatives, d'autres codes de déchets peuvent être attribués dans certaines circonstances. 07 02 13- déchets plastiques, 07 02 99 - sans autre indication. Ce produit contient des microparticules de polymère synthétique telles que modifiées par le règlement (UE) 2023/2055.

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.

Balayer immédiatement les déversements et les transférer dans un récipient pour élimination. Ne pas rejeter les déchets dans les égouts.

### RUBRIQUE 13 : CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

L'élimination doit être conforme à la législation locale, régionale, nationale ou nationale.

**13.2 Informations supplémentaires**

Les codes européens des déchets sont des recommandations basées sur l'utilisation prévue de ce produit. Pour les utilisations et applications alternatives, d'autres codes de déchets peuvent être attribués dans certaines circonstances. 07 02 13- déchets plastiques, 07 02 99 - sans autre indication. Ce produit contient des microparticules de polymère synthétique telles que modifiées par le règlement (UE) 2023/2055.

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil.

Balayer immédiatement les déversements et les transférer dans un récipient pour élimination. Ne pas rejeter les déchets dans les égouts.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**14.1 Transport terrestre (ADR/RID)**

Non classé selon les recommandations des Nations Unies sur le transport des marchandises dangereuses.

Numéro ONU

Désignation officielle de transport

**14.2 Transport maritime (IMDG)**

Numéro ONU

Désignation officielle de transport

**14.3 Transport aérien ( OACI/IATA)**

Numéro ONU

Désignation officielle de transport

**14.4 Transport en vrac conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol et au recueil IBC**

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législations en matière de  
sécurité, de santé et d'environnement  
spécifiques à la substance ou au mélange**

Étiquette selon (CE) n° 1272/2008

Pictogramme(s) de danger



**Mention(s) de danger**

Provoque des lésions oculaires graves.

**Déclaration(s) de précaution**

Porter des gants de protection/des vêtements de  
protection/une protection des yeux/du visage.

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution  
à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de  
contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement  
enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un  
CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**15.1.1 Réglementations de l'UE**

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation

2-(2-butoxyéthoxy)éthanol

N° CAS 112-34-5 ; N° CE 203-961-6.

Restriction REACH (Annexe XVII) - Ne doit pas être mis sur le  
marché à des concentrations égales ou supérieures à 3 % en  
poids.

Ce produit contient des microparticules de polymère  
synthétique telles que modifiées par le règlement (UE)  
2023/2055.

Les microparticules de polymère synthétique fournies sont  
soumises aux conditions fixées par l'entrée 78 de l'annexe XVII  
du règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du  
Conseil.

**15.1.2 Réglementations nationales  
États-Unis**

Aucun

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Non pertinent pour ce matériel.

## RUBRIQUE 16 : AUTRES INFORMATIONS

**Les sections suivantes contiennent des révisions ou de nouvelles déclarations :** Mis à jour conformément aux règlements (UE) 2020/878 et (UE) 2023/2055.

### LÉGENDE

|      |                                                  |
|------|--------------------------------------------------|
| LELT | Limite d'exposition à long terme                 |
| LECT | Limite d'exposition à court terme                |
| STOT | Toxicité spécifique pour certains organes cibles |
| DNEL | Dose dérivée sans effet                          |
| PNEL | Concentration prévisible sans effet              |

**Références :** Limite d'exposition sur le lieu de travail (UK HSE EH40)

**Phrases de risque et phrases de sécurité :** Aucune

### Mention(s) de danger et mention(s) de précaution :

H318: Provoque des lésions oculaires graves  
H315: Provoque une irritation cutanée.  
H225: Liquide et vapeurs très inflammables  
H226: Liquide et vapeurs inflammables.  
H302: Nocif en cas d'ingestion.  
H312: Nocif par contact cutané  
H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.  
H332: Nocif par inhalation  
H319: Provoque une sévère irritation des yeux

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Conseils de formation :** [www.victrex.com](http://www.victrex.com)

### Informations supplémentaires

Fabriqué au Royaume-Uni par Victrex Manufacturing Ltd, sous un système qualité approuvé par la norme ISO 9001.

**Pour la dernière copie de cette fiche signalétique, veuillez consulter notre site Web ici** [Material Safety Data Sheets \(MSDS\) - Victrex](#)

Des informations supplémentaires sur les propriétés, le traitement et l'application des polymères VICTREX sont disponibles sur le site [www.victrex.com](http://www.victrex.com).

Ces détails font référence au produit au fur et à mesure de sa livraison.

Les déclarations faites ici doivent décrire le produit en ce qui concerne les précautions de sécurité nécessaires – elles ne sont pas destinées à garantir les caractéristiques définitives – mais elles sont basées sur nos connaissances actuelles à jour.

#### Adresses des importateurs régionaux

**Victrex USA, Inc.**

300 Conshohocken State Road  
Suite 120  
West Conshohocken  
PA, 19428 USA  
Tel: +(1) 484 342 6001

**Victrex Europa GmbH**

Langgasse 16  
65719 Hofheim/Ts.  
Germany  
Tel: +(49) 6192 964900

**Victrex Japan Inc.**

Mita Kokusai Building Annex  
1-4-28, Mita, Minato-ku  
Tokyo  
108-0073 Japan  
Tel: +81 3 5427 4650

**Victrex High-performance Materials  
(Shanghai) Co.,Ltd.**

Part B Building G, No 1688, Zhuanxing  
Road,  
Xinzhuang Industry Park,  
Shanghai 201108,  
China  
Tel: +86-21-6113 6900

**Victrex Hong Kong  
(Regional office)**

Room 2219  
The Metropolis Tower  
10 Metropolis Drive  
Hungghom, Kowloon  
Hong Kong  
Special administrative region, PRC  
Tel: +852 2366 1357

**Victrex Taiwan**

12F, No. 101,  
Songren Rd.,  
Xinyi District  
Taipei City 110  
Taiwan  
Tel: +886-987118240

Date de préparation de la FDS : 07- Février -2025 mise à jour de la révision de la FDS:09- janvier -2024

#### [Sites internationaux de Victrex](#)

Ces informations sont fournies « en l'état ». Elles ne sont pas destinées à constituer des conseils. L'utilisation du produit se fait aux risques et périls du client/utilisateur. Il incombe au client/utilisateur de tester minutieusement le produit dans chaque application spécifique afin de déterminer ses performances, son efficacité et sa sécurité pour chaque produit final, dispositif ou autre application et sa conformité aux lois, réglementations et normes applicables. La mention d'un produit ne constitue pas une garantie de disponibilité. **Victrex se réserve le droit de modifier les produits, les fiches techniques, les spécifications et l'emballage. Victrex ne donne aucune garantie, expresse ou implicite (y compris, sans limitation, toute garantie d'adéquation à un usage particulier ou de non-violation de la propriété intellectuelle) et ne sera pas responsable de toute perte ou dommage de quelque nature que ce soit (quelle qu'en soit la cause) en rapport avec l'utilisation ou la confiance du client/utilisateur dans ces informations, à l'exception de toute responsabilité qui ne peut être exclue ou limitée par la loi.** Ce document peut être modifié ou rétracté à tout moment sans préavis au client/utilisateur.

Victrex Manufacturing Limited (ou un autre membre du groupe Victrex) est le propriétaire ou le titulaire de licence de tous les droits de propriété intellectuelle sur ce document, y compris les marques commerciales suivantes : VICTREX, INVIBIO, JUVORA, APTIV, 450G, PEEK-OPTIMA, SHAPING FUTURE PERFORMANCE, LMPAEK, TRIANGLE (Device). Tous les droits sont protégés par des droits de propriété intellectuelle, y compris le droit d'auteur en vertu des lois et traités nationaux et internationaux pertinents sur la propriété intellectuelle. Tous droits réservés. Copyright © Victrex Manufacturing Limited 2025.

Cette clause de non-responsabilité est rédigée en anglais, langue qui prévaut à tous égards. Toute traduction dans d'autres langues est fournie à titre indicatif uniquement et n'a aucune force ni effet dans l'interprétation de cette clause de non-responsabilité.

This information is provided "as is". It is not intended to amount to advice. Use of the product is at the customer's/user's risk. It is the customer's/user's responsibility to thoroughly test the product in each specific application to determine its performance, efficacy and safety for each end-use product, device or other application and compliance with applicable laws, regulations and standards. Mention of a product is no guarantee of availability. Victrex reserves the right to modify products, data sheets, specifications and packaging. Victrex makes no warranties, express or implied (including, without limitation, any warranty of fitness for a particular purpose or of intellectual property non-infringement) and will not be liable for any loss or damage of any nature (however arising) in connection with customer's/user's use or reliance on this information, except for any liability which cannot be excluded or limited by law. This document may be modified or retracted at any time without notice to the customer/user.

Victrex Manufacturing Limited (or another member of the Victrex group) is the owner or the licensee of all intellectual property rights in and to this document including the following trade marks, VICTREX, INVIBIO, JUVORA, APTIV, 450G, PEEK-OPTIMA, SHAPING FUTURE PERFORMANCE, LMPAEK, TRIANGLE (Device). All rights are protected by intellectual property rights including copyright under relevant national and international intellectual property laws and treaties. All rights reserved. Copyright © Victrex Manufacturing Limited 2025.

This disclaimer is in the English language which shall be controlling in all respects. Any translation into other languages shall be for guidance purposes only and shall be of no force or effect in the interpretation of this disclaimer.